



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Cession à titre gracieux de matériel ancien d'incendie et de secours

DEL-2016-091

Numéro de la délibération : 2016/091

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/06/2016

Date de convocation du conseil : 21/06/2016

Date d'affichage de la convocation : 21/06/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre DUPONT par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN.

Était absente : Mme Madeleine JOUANDET.

Cession à titre gracieux de matériel ancien d'incendie et de secours

Rapport de Madame LA MAIRE

Il apparaît que du matériel ancien d'incendie et de secours : pompes à bras, cuve, vieilles roues en bois, lance... est stocké dans le hangar de la caserne de Pontivy.

A défaut d'être recensé dans l'état actuel des actifs municipaux, ce matériel appartient selon toute vraisemblance à la ville de Pontivy, la départementalisation des centres de secours datant de 1996.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Pontivy se propose de récupérer ce matériel afin de le restaurer pour partie et agrémenter ainsi la caserne et de vendre l'autre partie au profit de son association.

Nous vous proposons :

- d'autoriser Madame la Maire à céder à titre gracieux le matériel précité à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Pontivy.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**